

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3698 - Lundi 24 Août 2020 - Prix : 200 Fc

TRANSPORT AÉRIEN

## La longue attente de la réouverture des frontières



**CORONAVIRUS**

**Quand les gouvernants transgressent  
leurs propres mesures**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 21 au 25 août 2020**

Lever du soleil:  
06h 20mn  
Coucher du soleil:  
18h 03mn

Fadjr : 05h 05mn  
Dhouhr : 12h 14mn  
Ansr : 15h 17mn  
Maghrib: 18h 06mn  
Incha: 19h 20mn



## UDC

# Ibouroi Ali Tabibou à la tête de l'administration de l'Université

*Sans administrateur élu depuis deux ans depuis la démission de Saïd Bourhane, l'Université des Comores (UDC) peine à sortir de son coma. Alors que tout le monde s'attendait à l'organisation des élections pour la présidence et les chefs des composantes, le Président de la République a décidé de remplacer un administrateur par un autre administrateur au lieu de privilégier les élections. Ibouroi Ali Tabibou remplace donc Abdullah Ben Saïd Hassane à la tête du comité intérimaire de gestion (CIG).*

Ce n'est un secret pour personne, l'Université des Comores (UDC) est dirigée par un administrateur placé à la tête d'un comité et cela depuis 2 ans. Au lieu de privilégier l'organisation des élections pour assurer l'autonomie de l'institution, le Président de la République a préféré la continuité

en remplaçant Abdullah Ben Saïd Hassane par Ibouroi Ali Tabibou à la tête du Comité intérimaire de gestion (CIG). Une décision qui prouve combien l'organisation d'élections libres et transparentes au sein de l'UDC demeure un leurre depuis la démission de Saïd Bourhane, dernier président élu de l'institution universitaire.

Joint pour faire état de cette nomination, un cadre de l'Université regrette que « au lieu de privilégier l'organisation des élections, le Président de la République nomme un autre administrateur à la tête de l'UDC ». Ce dernier laisse entendre que ce sont les redressements mis en place par l'administration Abdullah notamment sur le plan financier de l'UDC qui sont à l'origine de cette éviction. « Les réformes lancées ces deux dernières années n'ont pas plu à un grand nombre de personnalités qui travaillent au sein de l'institu-

tion. Elles oublient que cela nous a permis de régulariser le budget de l'institution. Ce changement est une manière de se venger d'Abdullah et de ses collaborateurs », regrette notre interlocuteur sous couvert d'anonymat. Ce dernier estime qu'en cette période cruciale que traverse l'Université il serait judicieux mettre l'accent sur la révision des textes et les réformes financières.

Pour sa part, le secrétaire général du Syndicat national des enseignants de l'Université des Comores (SNEUC), Abdou Saïd Mouignidaho rappelle qu'à l'heure actuelle, l'institution est en phase de préparation de l'organisation des élections. « Nous avons soumis au Président de la République tout le travail effectué jusqu'ici par toutes les parties prenantes. Et notre souhait est d'organiser les élections avant la rentrée prochaine », dit-il en affirmant qu'à l'Assemblée générale de la semaine précédente,



il a été décidé que « il n'y aura pas de rentrée sans une administration élue ».

Admettant que l'institution traverse une période de turbulence, Ibouroi Ali Tabibou dit ne pas être en mesure de répondre à aucune question à l'immédiat. « Je ne fuis pas mais je dois d'abord prendre

contact et connaître ce qui m'attend avant de me prononcer sur ce qui est à faire devant les médias », nous a-t-il dit en nous promettant de répondre à nos questions dans les plus brefs délais.

A.O Yazid

## ÉVASION À LA PRISON DE KOKI

### Des armes dans la nature à Anjouan

*Un bon nombre de prisonniers ont pu s'évader de la prison de Koki à Anjouan, la semaine dernière. Dans cette scène rocambolesque, des armes seraient volées par les prisonniers. Le chef d'Etat major de l'AND et le procureur de la République se sont déjà rendus sur les lieux pour s'en acquérir de la situation.*

Plusieurs interrogations se posent sur cette scène de tragi-comédie. Des prison-

niers se sont évadés de la prison de Koki la semaine dernière. Aux dernières nouvelles, la prison est toujours sécurisée par le PIGN. Jusqu'à ce niveau aucune information officielle n'est communiquée à la presse ou à qui que ce soit. Le procureur de la République s'est rendu à Anjouan pour s'en acquérir de la situation. Et cette fois, les prisonniers politiques ne sont pas entrés dans le jeu. « Les prisonniers politiques, je ne sais pas s'ils étaient de la même cage que les évadés ou

non, mais ils n'ont pas joué ce jeu qui pourrait en finir comme celui de Dawedjou-Moroni avec le feu commandant Faissoil », avance un influent membre du parti Juwa.

Cette histoire qui aurait déplacé le chef d'Etat Major vers l'île d'Anjouan pousse plusieurs citoyens à donner leurs impressions par manque d'information officielle. « C'est très grave. Que des prisonniers s'évadent de la prison. Ce n'est ni la première, ni la deux fois, c'est vraiment dangereux. Même

moi, je ne suis pas tranquille. Il y avait l'affaire de la Médina et on ne sait pas où sont passées les armes. L'armée doit vite agir, une arme dans la nature c'est dangereux », avance Damir Mohamed Azihar, vendeur à Mutsamudu.

Pour un agent de la direction du commerce, on n'arrive pas à garder son calme. « C'est triste, vu que c'est devenu le quotidien des anjouanais. Nous ne sommes pas en sécurité. On est exposé à toute sorte de danger », s'inquiète M. Daniel,

citoyen de Mutsamudu. Et d'ajouter que « Ce n'est pas la première fois. On ne sait pas que c'est juste les prisonniers ou il y a une main invisible ». Il faut insister que les déclarations officielles tardent à venir et l'enquête est en cours. Et selon des rumeurs persistantes, le nombre d'armes volées serait de quatre. D'autres dires annonceraient que l'armée a pu récupérer moins de trois. Wait and see.

Nabil Jaffar

## HABARI ZA UDUNGA

### Encore une fois sur l'hypocrisie sociale

*" Tsandza nikedro no ntsihibe, nitsidhulumu ... " Sedo*

Ce thème de l'hypocrisie sociale est toujours d'actualité dans les îles de la lune. En effet, il ne manque pas une occasion de constater à quel point nous sommes imprégnés de cette attitude par laquelle « on exprime des sentiments, des opinions que l'on n'a pas ou que l'on n'approuve pas, soit par intérêt, soit par lâcheté. » Il est bien difficile pour ceux qui veulent instaurer un état de droit, de pouvoir se retrouver dans un tel contexte. Un exemple basique est celui qui consiste à faire suivre un «bonjour» par un «comment ça va?» mécanique. Et si l'on se hasarde à répondre autre chose que «bien merci», on sent tout de suite le visage de votre interlocuteur se décomposer par l'ennui et le désarroi. C'est pourquoi notre hypocrisie sociale consiste à s'abstenir de répondre sincèrement à la question. Le genre

de réponse : « on va comme le pays » reflète assez bien cela.

L'hypocrisie sociale chez nous se reflète sur un certain nombre de cas : Nous savons que la justice manque de moyens, mais nous continuons à dire que la justice doit être ceci ou cela. Nous savons que notre fonction publique est pléthorique mais nous continuons à recruter des gens. Que notre masse salariale dépasse allègrement le seuil communément admis, mais la superstructure nomme à tour de bras de conseillers sans réelle attribution.

Quand des gens sont emprisonnés pour des détournements des deniers publiques, nous nous empressons d'aller demander à la notabilité de jouer les intermédiaires avec le pouvoir politique. Nous accusons les « gros » directeurs de dilapider l'argent publique mais

nous sommes les premiers à aller leur demander de nous rendre un service. Nous sommes contre les passe-droits dans les administrations, cependant nous n'avons jamais la patience de faire la queue comme le commun des mortels.

Combien de fois nous changeons de sujet de discussion à l'arrivée d'un gros bonnet que nous saluons avec des courbettes, alors qu'une minute auparavant nous étions en train de casser du sucre sur son dos ? Que des fois, nous nous empressons de participer à un Madjilisse de quelqu'un connu pour être un prédateur des biens publics et nous nous bousculons pour aller lui serrer la main, pour lui signaler notre présence!

En définitive, si nous voulons que les choses commencent à changer chez nous, nous devons d'abord refuser cette hypocrisie sociale qui

contribue à enfoncer des portes ouvertes. La lutte contre la corruption ne peut pas se mener avec seulement une commission alors que nous savons dans quel contexte elle va évoluer.

A chaque fois les autorités qui se succèdent dans notre pays, font de la lutte contre la corruption un de leur cheval de bataille. Or cette lutte ne peut être isolée du monde dans lequel nous vivons. Les quelques exemples cités plus haut montrent que nos compatriotes possèdent cette capacité à amortir les chocs pour essayer d'en tirer des bénéfices personnels. Cette façon de faire

est porteuse de désillusions pour l'avenir car elle évite de chercher des solutions durables à nos problèmes.

Si pour certains, l'hypocrisie sociale est indispensable pour éviter de paraître celui qui empêche les gens de continuer à s'y complaire dans leurs erreurs, chez nous elle a pris des proportions inquiétantes, car elle a gagné une grande partie de la société. L'hypocrisie sociale est devenue un sport national. Il est grand temps de secouer le cocotier !

Mmagaza

#### Sagesse comorienne

Yahala nayi tsolala pwayi  
Qui fait mal  
(son lit) couche mal  
**Comme on fait son lit, on se couche**

## TRANSPORT AÉRIEN

## La longue attente de la réouverture des frontières

*La fermeture des frontières a des effets non négligeables concernant les activités aéroportuaires. C'est pourquoi le gouvernement songe à la réouverture des frontières mais cela ne peut se faire sans installation des équipements nécessaires répondant aux normes des mesures sanitaires requises.*

**L**a crise sanitaire mondiale impacte l'ensemble des secteurs et les activités aéroport-

tuaires Pour pouvoir aller vers la réouverture des frontières, un certain nombre de mesures doit être mis en place pour limiter la propagation du virus. Cependant, plusieurs conditions doivent être réunies au préalable. Raison pour laquelle la question des frontières reste toujours d'actualité au cours de plusieurs Conseils des ministres, mais également interministériels.

« Pour éviter d'importer des nouveaux cas de la Covid-19 dans

le pays, les voyageurs doivent être accueillis à l'aéroport sous des conditions de sécurité sanitaire efficaces. Ainsi, j'ai fait certaines recommandations auprès du gouvernement pour assurer au mieux le nécessaire pour la protection du personnel et des passagers dans un contexte où le risque sanitaire est très élevé », explique Yasser Ali Assoumani, directeur général des aéroports des Comores. Parmi les recommandations, notre interlocu-

teur cite une cabine qui doit être installée à l'aéroport pour permettre de désinfecter les passagers et leurs bagages.

Nous avons abordé d'autres sujets au cours de notre entretien. La certification de l'aéroport. Plusieurs évolutions sur ce plan. Dernièrement, la direction de l'ADC a procédé à la signature d'un contrat avec le bureau Crane Aviation, à un manuel effectif d'aérodrome et à la signature d'une pla-

teforme entre l'ASECNA, COM'AIR et AIMPSI. Pour le dirigeant des aéroports, l'obtention de la certification est une assurance permettant aux compagnies aériennes étrangères d'avoir confiance aux mesures de sûreté et de sécurité actuellement mises en place à l'aéroport de Hahaya.

**Kamal Gamal**

## EXAMENS NATIONAUX

## « Les sanctions seront appliquées au cas par cas »

*Si l'année précédente, les sanctions n'ont pas été prises en considération, cette fois, le ministre de l'éducation nationale promet de prendre les choses en main. Il compte sanctionner sévèrement les fraudeurs et de suspendre des enseignants dans les administrations publiques.*

**A** la fin des examens nationaux, le conseil disciplinaire va être saisi pour trancher sur le sort des fraudeurs. Malgré une forte sensibilisation du ministère de l'éducation nationale sur la triche, une dizaine de candidats ont été attrapés cette année en train de tricher lors du baccalauréat de cette année. Ces derniers tentaient de filmer les épreuves en classe avec leurs téléphones et les envoyer à leurs facilitateurs à l'extérieur. Une technique qui est vogue grâce à l'internet.

Et face à ces fraudes, le ministre de l'éducation nationale ne compte pas baisser la garde et promet de prendre des sanctions sévères à leur rencontre. « Les élèves encourent une exclusion à tout examen natio-



nal, au plus, pendant 5 ans. Quant aux enseignants, ils pourront être suspendus de l'enseignement et les administrateurs qui en seraient coupables, seront interdits de participer aux préparatifs des examens et

suspendus de leur fonction entre autres », montre Moindjie Mohamed Moussa.

Pour rappel, l'année précédente, une vingtaine de téléphones portables ont été détruits pour sanction-

ner les fraudeurs. Bien que les sanctions soient claires, le ministre estime que la sensibilisation contre la triche n'était pas bien faite avant les examens en question. « Pour servir de leçon aux autres candidats qui

n'ont pas encore commencé les examens, les portables ont été détruits et les sanctions allégées », poursuit-il. Et par la suite des examens, le ministre de l'éducation nationale promet que les sanctions seront appliquées avec rigueur. « Les sanctions prévues seront pleinement appliquées à l'encontre des fraudeurs et en fonction du degré d'implication de chacun et au cas par cas », renchérit-il.

Environ 3 élèves de la série scientifique et 10 élèves de la série littéraire ont été interceptés en train d'envoyer le sujet par la facilitation de leur téléphone à des sources extérieures. Cette année, deux personnes ont été retrouvées en train de composer à la place d'un autre dans les sous-centres de Mbeni et de Moroni. Et comme ce n'était pas suffisant, des surveillants ont été retrouvés la main dans le sac entraînant d'aider des élèves. Tous ont été arrêtés par la gendarmerie et seront conduits devant le conseil de discipline.

**Andjouza Abouheir**

## CORONAVIRUS

## Quand les gouvernants transgressent leurs propres mesures

*Ces derniers temps, on dirait que la Covid-19 n'existe pas aux Comores. Les comoriens ont repris les plages et commencent progressivement à faire les grandes cérémonies dans les différentes régions de l'archipel. Et tout cela avec la bénédiction des hautes autorités de l'Etat.*

**P**our limiter la propagation du Covid-19 dans le pays, le président de la République a pris des mesures restrictives dont l'interdiction des rassemblements de plus de 20 personnes. A la date du 16 août dernier, le président Azali Assoumani a participé à une cérémonie de mariage à sa ville natale,

une cérémonie qui aurait dépassé les 20 personnes. Le même jour, une quarantaine de femmes ont été aperçues à un mariage dans la région du Bambao. Sans-gêne, ni conscience de la maladie, le port de masque et la distanciation sociale sont mis aux oubliettes. En tout cas, la festivité était au cœur de l'événement. « Notre Corona est inactif », continuent de dire les comoriens.

Alors que la maladie continue à sévir le pays, un grand fossé réside entre l'inquiétude et la multiplication des cérémonies officielles des autorités dépassant les 20 personnes. Dernièrement, le gouvernement comorien a célébré le 1er Muharam, le nouvel an musulman en présence

d'un nombre important de personnes. Au lieu de servir d'exemple, c'est eux même qui sont les premiers à transgresser leurs propres mesures.

Pire encore, un relâchement total a été observé à l'Aéroport Internationale Moroni Prince Said Ibrahim le jeudi 20 août dernier lors de l'arrivée d'un charter. Un monde fou dans les rebords, sans masques ni distanciation sociale. Tous, en attente des comoriens en provenan-

ce de la France. Pourtant, le pays totalise aujourd'hui 417 cas de Covid-19 dont 11 nouveaux cas, selon le bulletin du jeudi 20 août dernier. Et pour faire face à cette dure épreuve, les experts sanitaires recommandent le renforcement des mesures de barrières. Il est temps que les comoriens changent de comportement et prennent au sérieux la maladie car elle est là.

**Andjouza Abouheir**

**La Gazette des Comores**  
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

**La Gazette des Comores**  
Directeur général  
Said Omar Allaoui  
Directeur de la publication  
Elhad Said Omar  
Rédacteur en chef  
Mohamed Youssouf  
Secrétaire de rédaction  
Toufé Maecha  
Rédaction  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
A.O. Yazid  
Andjouza Abouheir  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou  
Nabil Jaffar  
Chronique Sportive  
B.M. Gondet  
Mise en page  
Abdouchakour Aladi Nourou  
Responsable commercial  
Mariama Mhoma  
Documentation archiviste  
Hadidja Abdou  
Photographe / Site Web  
Mohamed Said Hassane  
Impression  
Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## CULTURE

RAHIM ELHAD AHAMADA, ARTISTE SLAMEUR COMORIEN :

**"J'ai pas mal avancé sur mes projets artistiques et scolaires"**

*Parti pour une tournée en Afrique après la Maison des arts du spectacle d'Abidjan (MASA), Rahim Elhad Ahamada alias Parolier du Karthala a été contraint d'annuler ses prestations à cause de la pandémie de Coronavirus qui a mis à genoux le monde entier. Après près de six mois à Abidjan, le jeune slameur a rejoint le Sénégal, son deuxième pays, où il fait ses études de génie civil. Le natif de Mbeni a profité de cette longue période de repos pour peaufiner ces projets artistiques et scolaires. Interview.*

**Question : Comment vous vivez cette période de crise sanitaire mondiale ?**

**Rahim Elhad Ahamada :** Je pense que tout le monde a mal vécu cette période, moi encore plus, comme j'ai été coincé dans un pays étranger pendant six longs mois sans pour autant m'avoir été prépa-

ré en conséquence. Heureusement, je suis tombé sur des personnes qui m'ont épaulé et nous avons essayé de transformer les difficultés en opportunités.

**Question : Avant l'arrivée de cette pandémie, vous aviez entamé une tournée dans certains pays d'Afrique. Avez-vous eu le temps ?**

**R.E.A :** C'était l'objectif de mon voyage, après le Masa d'Abidjan, je devais continuer dans d'autres pays avant de retourner à Dakar, mais malheureusement avec la COVID-19 les frontières ont été fermées et les festivals annulés. Je remets donc ça à une prochaine fois.

**Question : Vous avez eu beaucoup de temps de repos donc de l'inspiration et du travail acharné pour évacuer le stress. Qu'est-ce que vous avez préparé pour votre retour ?**

**R.E.A :** Effectivement, j'ai eu beaucoup de temps libre et j'ai pas mal avancé sur mes projets artistiques et scolaires. Artistiquement parlant, j'ai peaufiné les textes de mon album et travaillé la musicalité. Il me reste à entrer en studio. Ensuite j'ai travaillé sur un nouveau concept qui sera bientôt mis en ligne. Il s'agit d'un album vidéo intitulé « swauti yaki nantsi ». J'ai aussi eu le temps de relire mon recueil qui traite le sujet des « enfants de la rue » et j'ai élaboré des idées de spectacle et de projections autour de celui-ci. J'ai également travaillé sur mon festival, Bangwe de l'Oralité, dont la première édition a eu lieu en 2018 aux Comores. Et j'ai élargi mes relations et rénové le concept afin de lui donner des dimensions internationales dès la prochaine édition.

Propos recueillis par  
A.O Yazid

## SOCIÉTÉ

**Muharam ou le 1er de l'An musulman 1442**

*Les Comores ont célébré vendredi matin la prière du nouvel an musulman 1442. C'est ainsi que le Président de l'Union Azali Assoumani s'est retrouvé à l'ancienne Mosquée de Vendredi de Moroni où il a honoré cette prière, masqué et habillé d'un boubou et d'une veste brodée d'un fil d'or. Ce fut l'occasion pour le Prédicateur Mougali, d'interpeller le Chef de l'Etat sur la montée de la consommation des drogues dans notre pays, et ses conséquences collatérales dont sont victimes beaucoup de jeunes. Un discours salué par le Président du Réseau National Anti Drogue qui sur invitation de la Région de Hamahamet le RéNAD donnait une conférence sur la drogue samedi 22 aout à Itsandzeni sur ce thème de la drogue et les solutions à apporter.*

Les habitants de Moroni, se sont retrouvés à l'ancienne mosquée de vendredi place Badjanani pour célébrer le nouvel an musulman 1442 dans la quiétude et la bonté, malgré la situation de Covid-19 qui sévit dans le monde.

Si dans son ensemble, la population s'est protégée derrière les masques tous styles confondus, le public venu nombreux n'a pas pris le soin de respecter la distanciation physique. Après la lecture de la sourate Yassine, une litanie en langue arabe (douan) a été faite pour implorer la protection et la bénédiction divine.

**Un nouvel an masqué contre le Covid\_19 et la drogue**

Prenant la parole le prédicateur Foundi Mougali, a dénoncé la recrudescence de la délinquance qui prend des proportions considérables dans notre pays. Ce fut l'occasion pour lui d'interpeller le Chef de l'Etat sur ce qu'il a qualifié de tendance comportementale mal saine atteignant la société comorienne, allant de la violence de toutes sortes à la consommation de drogue sous toutes leurs formes. Il n'a pas manqué l'occasion de sonner l'alarme sur la nouvelle vague de drogues qui sévit sur le territoire comorien et qui transforme tant de jeunes en zombies et en l'occurrence la drogue dite "chimique" et de se prononcer en ces termes:

« Monsieur Le Président, nous sollicitons votre concours pour trouver une solution vis à vis de cette délinquance montante, sources de tous les maux, qui envahit notre pays, emportant dans ses ravages des jeunes filles qui hier étaient des enfants respectueux dans leurs habits et habitudes exemplaires, et qui du jour au lendemain on les retrouve transformées dans la rue déshabillées, emportées par une détérioration morale et psychologique. Et quand on demande qu'est ce qui leur arrive, on a pour toute réponse: elle est victime de la fameuse chimique. Avant de conclure : « Monsieur le Président, la consommation des drogues dans

notre pays a atteint des proportions sans précédent, nos jeunes ne savent pas où donner de la tête ».

**Le RéNAD prend son bâton de pèlerin en débutant par Itsandzeni**

Pour Abderemane Boina Mohamed (MAB Elhad), Président du Réseau National Anti Drogue (RéNAD) une ONG - Comorienne investie dans la prévention, la formation et l'accompagnement en matière de lutte contre l'offre et la demande des drogues, l'intervention de Foundi Mougali était bien fondée et son propos objectif. Avec 167 jeunes adeptes de la consommation de drogues dures déclarés officiellement et trois cas de contamination au VIH Sida par échanges de seringues depuis 2017, cela va s'en dire que la situation devient de plus en plus dramatique, et que mine de rien, entre 2017 et 2018 les statistiques montrent une augmentation de 68 cas supplémentaires annuels. Or comble de misère depuis rien n'a été fait pendant que l'épidémie de l'ivresse des utilisateurs de drogues par injections intraveineuses (UDI) continuent de faire ses ravages. Et là encore on ne parle plus des consommateurs de cannabis qui ne sont plus à la mode. L'arrivée de la drogue dite chimique, produite à Anjouan et livrée à Moroni par vedette de pêche au crépuscule sur le petit port du café du port vient relancer le débat.



Nouvel an 1442 mosquée de vendredi de Moroni.

Au-delà que la drogue est à la source de rixes inter-villages, elle fait aussi partir en fumée la vie de notre jeunesse, qui se sent abandonnée, sans aucun centre de prise en charge. Si les mieux lotis peuvent être envoyés à l'île Maurice ou en Chine pour se faire soigner, les laissés pour compte eux resteront la risée de leurs villages avant de se retrouver conduits et abandonnés dans les rues de Moroni la capitale de l'Union des Comores.

Mais peu importe, pendant ce temps la drogue continue d'être déversée dans notre pays pour nous faire planer aux quatre coins des quatre îles de la lune. Comme nous l'avons constaté au travers des saisies opérées ces derniers temps par les services de l'ordre, et publiées dans la presse comorienne, l'apparition du COVID-19 dans notre pays n'a pas manqué d'apporter la baraka aux trafiquants de tous acabit, grâce à son paravent qui a servi

de protection pour faire débarquer les drogues, pour prouver les quantités de drogues pêchées dans nos eaux par des pêcheurs dans certains villages. Quand à la consommation de cocaïne et d'héroïne dans notre pays, les saisies de petites quantités prouvent si besoin était, la position de pays de transit auquel notre pays se voit exposé sur l'échiquier du transit de la drogue en devenant une plaque tournante.

Les saisies de faux billets en euros, opérées ces derniers temps en grande quantité que ce soit par la police nationale avec d'autres drogues ou ceux saisis par la Brigade de Recherches ce mardi 18 août 2020, prouvent une fois de plus, les ramifications entre les trafiquants de drogue, les milieux des faussaires dont la plus part sont des immigrants clandestins.

Haled A.

## SPORTS/ÉTUDES

# La Confejes à la rescousse des jeunes sportifs comoriens

*Le mardi 18 août 2020 à Moroni, la Confejes a octroyé des bourses scolaires à des jeunes sportifs, élites de demain et susceptibles de rajeunir les divers effectifs existants et opérationnels, et d'assurer une relève de qualité. Des jeunes sportifs et scolaires, filles et garçons, issus d'une dizaine de disciplines différentes ont bénéficié, chacun d'un chèque de 70.000 fc au titre de la 1ère tranche d'Apej.*

**D**ans le cadre du soutien au développement d'une élite des jeunes sportifs de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Confejes), une cérémonie pour la remise des bourses scolaires, d'une valeur de 70.000 fc par jeune a été organisée le mardi 20 août 2020 à Moroni, en l'honneur des bénéficiaires. Ils sont une vingtaine de jeunes scolaires et sportifs, tous sexes confondus. Ils sont encadrés respectivement dans des disciplines individuelles et collectives. Il s'agit de l'Athlétisme (éléments valides et handicapés), du Basketball, de la Boxe, du Judo, de la Lutte, de la Natation (éléments valides et handicapés), du Taekwondo, du Tennis de table, du Tennis de court et du Volley-ball.

La bourse de l'Appui pour la Promotion de l'Élite Jeune (Apej) est octroyée annuellement. « Il serait instructif et constructif de bien encadrer les mêmes jeunes. Ce suivi des entraînements, et aussi des études permettent de former des éléments crédibles et compétitifs, dans la perspective, entre autres, des prochains Jeux des îles de l'Océan indien. Et d'ailleurs, c'est l'objectif de la Confejes », précise

Haoulata Ahamada, coordinatrice chargée des actions de l'Apej. Dahalane Mohamed est un sprinter, spécialisé dans le 100 et 200 mètres plats. Il a participé à trois compétitions internationales : Mondial cadet à Nairobi, Jeux des îles de l'Océan indien à Maurice et aux Jeux de la Commission Jeunesse et des Sports de l'Océan indien à Djibouti. « Je me sens en plein boom para rapport au minima individuel. Cette bourse me permet d'acquérir les équipements nécessaires à ma préparation », nous raconte cette pépite de l'athlétisme comorien.

Dans le programme de l'Apej, pour optimiser des résultats crédibles, les parents doivent participer à l'encadrement des jeunes élites pour la scolarité, et les directeurs techniques nationaux redynamiser l'aspect technico-tactique. La jeune Taekwondoïste Saoudata Athoumane Rachid salue l'octroi de cette bourse du Fonds francophone de la préparation olympique. L'année dernière, ces mêmes bénéficiaires ont empoché, chacun, un chèque de 300 euros.

Elle déclare : « Je suis contente. C'est la 2e fois que je bénéficie cet appui financier. L'un de mes rêves, c'est la participation à des compétition internationale dans le cadre de la défense du flambeau national ». Haoulata demande aux fédérations concernées de présenter des rapports moraux et techniques des leurs athlètes. La procédure répond aux exigences administratives de la Confejes. Des stages des clubs pour les camps d'entraînement préparatoire aux grandes compétitions internationales ne sont pas exclus.

**Bm Gondet**



Course de la fezmme (photo archive.)

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Extrait de cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Mutsamudu le 09 mai 2020.

L'an 2020

Et le 14 août 2020

Nous, Maître CASTELLANI Ben Amir, Avocat au Barreau de Mutsamudu, soussigné, avons dressé le présent cahier des charges d'adjudication d'un immeuble.

En vertu et pour l'exécution de la grosse en forme dûment exécutoire en date du 22 août 2019 délivrée par Maître ILHAM ABDU MOHAMED le notaire d'un contrat de prêt avec caution strictement hypothécaire N°33 du 5 avril 2004 conformément à l'article 33 alinéa 4 de l'Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution, la Banque pour l'Industrie et le Commerce-Comores (BIC-Comores) SA a fait servir le 26 février 2020 à Monsieur MOHAMED YOUSOUF un commandement de payer aux fins saisie-vente, pour parvenir à la vente par adjudication de la propriété ci-après désignée :

La propriété dite « BAIT-EL-HAIR » sise à Mjharri-Mutsamudu-Anjouan, d'une contenance de 45CA. T.F. N°2726-DN du 04 avril 2000 Réquisition N°626-DN. Cet immeuble présentement affecté en hypothèque au profit de la Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC-Comores), société anonyme, appartient en toute propriété à Monsieur MOHAMED YOUSOUF.

**Mise à prix :**

La propriété dite « BAIT-EL-HAIR » sise à Mjharri-Mutsamudu-Anjouan, d'une contenance de 45CA. T.F. N°2726-DN du 04 avril 2000 Réquisition N°626-DN, appartenant à Monsieur MOHAMED YOUSOUF.

Les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée par le poursuivant, soit la somme de : **13.816.358,75FC** (Treize millions huit cent seize mille trois cent cinquante-huit virgule soixante-quinze francs comoriens).

La vente aura lieu à la barre en audience publique, **le mercredi 16 septembre 2020 à 10h 30mn au Tribunal de Commerce de Mutsamudu** aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur.

Maître CASTELLANI Ben Amir



**Pour être informé,  
je lis la Gazette chaque jour**

### Numéros utiles

#### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

#### Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

#### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

#### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

#### HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

#### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

#### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

#### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

#### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

# Coronavirus: le point sur la pandémie

Faits marquants, nouvelles mesures, nouveaux bilans: un point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

**- En finir "en moins de deux ans" -**

"Nous espérons en terminer avec cette pandémie en moins de deux ans. Surtout si nous pouvons unir nos efforts", a affirmé le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. En utilisant les "outils disponibles" et avec l'aide qu'apporteraient des vaccins, "je pense que nous pouvons y mettre un terme dans un délai plus court que la grippe de 1918", a-t-il ajouté.

**- L'OMS recommande le masque dès 12 ans -**

L'Organisation mondiale de la santé "recommande le port du masque aux enfants âgés de 12 ans et plus dans les mêmes conditions que les adultes, en particulier lorsqu'ils ne peuvent garantir une distance d'au moins un mètre des autres et si la transmission est généralisée dans la zone concernée", selon un document publié vendredi.

**- France: plus de 4.500 nou-**

**veaux -**

Plus de 4.500 nouveaux cas de Covid-19 ont été enregistrés en France au cours des dernières 24 heures, ont annoncé les autorités sanitaires.

C'est le deuxième jour consécutif, depuis mai, que la barre des 4.000 nouveaux cas sur 24 heures est franchie.

**- Madrid recommande de se confiner -**

Les autorités régionales de Madrid ont recommandé à la population de se confiner dans les zones les plus affectées par le coronavirus, alors que le nombre total de cas diagnostiqués en Espagne s'est accru de plus de 8.000 en 24 heures

**- Le Liban se reconfiner -**

Au Liban, qui affronte des taux record de contaminations et des hôpitaux débordés par les malades du Covid-19 et les blessés de la gigantesque explosion du 4 août, un reconfinement décrété par les autorités est entré en vigueur vendredi pour plus de deux semaines.

Il est assorti d'un couvre-feu quotidien de 18H00 à 06H00 locales, mais ces mesures ne concernent pas les quartiers



Des personnels de santé se préparent à faire passer des tests de dépistage du Covid-19 à Panama le 21 août 2020

sinistrés par l'explosion meurtrière.

**- Couvre-feu dans une ville de l'Est tunisien -**

Les autorités tunisiennes ont remis en place vendredi un couvre-feu de 17 heures à 5 heures du matin à El Hamma (100.000 habitants), ville de l'est de la Tunisie confrontée à une flambée de cas. Elles ont suspendu

toutes les liaisons ferroviaires desservant la région.

**- Dette record au Royaume-Uni -**

La dette publique du Royaume-Uni a dépassé fin juillet le seuil des 2.000 milliards de livres pour la première fois, encaissant le coût des mesures d'aide à l'économie déployées

ces derniers mois face à la pandémie.

La dette représentait en juillet plus de 100% du produit intérieur brut (100,5%) pour la première fois depuis 1961.

**- Plus de 790.000 décès -**

La pandémie du nouveau coronavirus a fait plus de 793.000 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles vendredi.

Plus de 22.734.900 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires.

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché avec 174.290 décès. Viennent ensuite le Brésil avec 112.304 morts, le Mexique (59.106 morts), l'Inde (54.849 morts) et le Royaume-Uni (41.403 morts).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient vendredi 252.233 décès, l'Europe 212.135.

(Afp)

## Sixième jour consécutif sans transmission locale en Chine

La Chine a recensé 22 nouveaux cas confirmés de contamination au coronavirus au cours des vingt-quatre dernières heures, qui concernent tous des personnes venues de l'étranger, ont indiqué samedi les autorités sanitaires chinoises.

Il s'agit ainsi d'un sixième jour consécutif sans transmission locale signalée dans le pays.

Selon les données de la

Commission nationale de la santé, 84.939 cas de contamination ont été confirmés au total.

L'épidémie de coronavirus, qui est apparue en Chine continentale en fin d'année dernière, y a causé 4.634 décès. Aucun nouveau décès n'a été enregistré au cours des dernières vingt-quatre heures.

(Reuter)



**VENTE AUX ENCHERES SOUS PLIS FERME  
LE 31 AOUT 2020  
AU PROFIT DE LA SNPSF  
PAR L'ENTREMISE DU MINISTERE DE Me BASSAM CHEIKH,  
HUISSIER DE JUSTICE**

LES DOSSIERS SONT A RETIRER A L'ETUDE DE ME BASSAM CHEIKH, SISE A MORONI MANGANI, TELEPHONE 773 47 37/ 337 39 13, A PARTIR DU 15 AOUT 2020 DE 8H A 15H.  
LES DEPOTS S'EFFECTUERONT AU MEME ENDROIT.

N°LOT	Désignation	Qté	Observation		Enchères (Prix proposé)
			Bon état	Défectueux	
1	Colliers 110	379	351	28	
2	Coudes 110 tuyau	115	112	3	
3	TE 110	140	135	5	
4	Réduction 315/200	5	5	0	
5	Réduction 200/110	6	6	0	
6	Réduction 140/90	7	7	0	
7	Réduction 90/50	5	3	0	
8	Réduction 110/50	3	3	0	
9	Demi-coude 200	4	4	0	
10	Demi-coude 140	3	3	0	
11	Manchon normal 110	6	6		
12	TE 15 tuyaux	117	106	11	
13	Embout 15	400	388	12	
14	Coudes 40	472	463	9	
15	TE 40	472	463	9	
16	Demi-coude 90	17	15	2	
17	Demi-coude 60	2	2	0	
18	TE 200/110	6	6	0	
19	Tuyaux 75	128	125	3	
20	Tuyaux 200	7	7	0	
21	Tuyaux 40	59	59	0	
22	Tuyaux 15	138	134	4	
23	Tuyaux 110	120	120	0	
24	Tuyaux 140	23	23	0	
25	Placoplatre	2696	2597	99	
26	Fourrures	2395	2374	21	
27	Cavaliers	5243	5218	25	
28	Lavabos avec pieds	16	16	0	
29	<b>Transformateur</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	